OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la règlementation permettant de mettre en place un cadre juridique sécurisé en matière d'annualisation du temps de travail
- Mesurer les intérêts et les limites l'annualisation du temps de travail
- Être en capacité de piloter le passage à l'annualisation du temps de travail votre structure

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 - Les grands principes applicables à l'annualisation du temps de travail

Notions juridiques fondamentales et durée du travail, les avantages et les limites de la mise en place d'une annualisation du temps de travail, les options à prendre

Partie 2 - Régime juridique de l'annualisation

Le temps plein annualisé, le temps partiel annualisé

Partie 3 - Procédures de mise en place de l'annualisation

Accord d'entreprise, avenant au contrat de travail, impact dans la gestion des plannings

DO.6 - MISE EN PLACE DE L'ANNUALISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Publics et prérequis

Personnes en charge de la fonction RH ou administrative

Aucun prérequis

Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

Modalités

Intra sur-mesure ou interentreprises

Présentiel: 7 heures

Distanciel: 7 heures

Blended Learning: 7 heures

Tarifs

Inter

625€ HT /jour/personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

Demander un devis